

---

**Réunion du Vendredi 10 Avril 2020 par visioconférence.**

**Présents** : MM. GOUGNARD Alexandre (Président), BIDART Jean Luc, Jean-Pierre DUBÉDAT, GAUD Raymond, GAUDET Michel, HUGUET Frédéric, LALANNE Joël, LUCANTE Robert, ZOLOTA Samir.

**Excusé** : M. SOUBABERE Pierre

**Assistent** : Mme Valérie LAGARDE - M. Nicolas SOULÉ - Directeur Général du District

---

Dans le contexte de la pandémie du Covid-19, le Bureau du Comité de Direction a décidé de se réunir ce vendredi 10 avril 2020 en visio-conférence afin de faire le point sur la situation.

En préambule Alexandre GOUGNARD indique que compte tenu de l'interruption de certaines activités (formation des éducateurs et des arbitres, classement des installations, visites dans le cadre des labels, etc.), de nombreuses adaptations devront être apportées afin d'alléger certaines obligations des clubs. Il en est de même de l'accompagnement financier des clubs.

Le travail est en cours et sera soumis rapidement à la discussion.

La FFF, la Ligue et le District se mettent en ordre de marche afin que l'ensemble de nos activités, de nos compétitions, de nos écoles de football redémarrent dans les meilleures dispositions une fois que les conditions sanitaires le permettront.

Nous ferons tout pour alléger les contraintes pesant sur les clubs pour finir la saison de la meilleure des manières.

Nous nous devons réfléchir très rapidement à l'évolution de notre manière d'aider les clubs, qui devront pour certains d'entre eux passer des périodes difficiles.

Soyez certains de l'engagement du District de la Gironde à vos côtés et de son soutien total.

#### RESSOURCES HUMAINES

Il est rappelé qu'en adéquation avec les principes de précaution et de distanciation sociale, et dans l'intérêt de ses membres et de ses collaborateurs, le District de la Gironde pris la décision de fermer les portes de ses sites de Bruges et de Libourne à compter du lundi 16 mars 2020.

La fermeture de nos établissements, et l'arrêt de notre activité engendrent obligatoirement la nécessité de déclarer l'ensemble de nos collaborateurs en situation de CHOMAGE TECHNIQUE TOTALE dès le lundi 16 Mars 2020, à l'exception de Nicolas SOULÉ – (Directeur Général du District) et Valérie MAUPOINT (Comptable du District) qui restent à la disposition des clubs et des élus.

Après échanges entre Robert LUCANTE (élu en charge des RH), Nicolas SOULÉ (Directeur Général du District) et Alexandre GOUGNARD (Président du District), il a été décidé de réintégrer Madame Laure MARGUERIAT télétravail à partir de 1<sup>er</sup> Avril 2020.

Il est demandé au Directeur de se projeter sur un planning de reprise de l'activité par services, la date de fin du confinement étant selon toute vraisemblance amenée à être repoussée.

De plus, Laure MARGUERIAT et Nicolas SOULÉ en collaboration avec les services civiques travaillent sur divers dossiers et ce afin de proposer des animations après la pandémie :

- Programmation du CAP33 Tour
- Programmation du Beach Soccer Tour en Gironde
- Programmation d'une animation « clubs » style tournée des clubs « après pandémie »
- Tournoi de E-FOOT en ligne

#### COMPETITIONS

- Concernant la reprise des compétitions, il est impossible aujourd'hui de se projeter sur une date de reprise, la date de fin du confinement étant selon toute vraisemblance amenée à être repoussée.
- Cependant, les services fédéraux, régionaux et départementaux travaillent sur des scénarios de reprise afin de les proposer aux territoires et de s'assurer qu'ils puissent être applicables partout et par tous, en tenant compte des spécificités de chacun. Dans tous les cas, ceux-ci ne pourront être mis en œuvre qu'après consultation des territoires.
- L'objectif est de parvenir à un schéma national prévoyant toutes les options possibles, qui sera ensuite décliné selon la situation de chaque territoire.

#### STATUT DES EDUCATEURS – 2019/2020

- Valérie LAGARDE, en charge de la commission du statut des éducateurs indique que compte tenu de l'interruption de certaines activités (formation des éducateurs, etc.), il sera très compliqué de statuer sur ce statut.
- Comme le préconise la FFF, de nombreuses adaptations devront être apportées afin d'alléger certaines obligations des clubs, et par conséquent, le Bureau du Comité de Direction propose l'ajournement du statut des éducateurs pour la saison 2019/2020.

#### FINANCES DES CLUBS

- Compte tenu de la situation difficile à laquelle les clubs doivent faire face actuellement, le District de la Gironde n'effectuera aucun prélèvement mensuel.
- Ces derniers seront reportés à une date ultérieure et ce afin de limiter au maximum les problèmes de trésorerie.

#### NOUVEAU CALENDRIER DES ELECTIONS

Afin de répondre aux difficultés de calendrier posées par l'épidémie de coronavirus, le comité exécutif de la FFF a décidé de décaler les élections au sein des districts, des ligues et de la FFF, initialement prévues de juin à décembre 2020.

Ce report du calendrier électoral de la FFF et du football amateur permettra de garantir le bon déroulement des élections, sur le plan légal et démocratique, du dépôt des listes, des campagnes électorales jusqu'aux votes.

- Les élections au sein de la FFF se dérouleront le 13 mars 2021.
- Celles de la Ligue de Football Amateur de septembre au 31 janvier 2021.

Le nouveau calendrier des élections pour les districts et les ligues

- Les élections des comités directeurs des districts qui devaient se dérouler en juin 2020 sont reportées à partir de septembre prochain. Elles devront être organisées avant la date limite du 20 décembre.
- Les élections des comités directeurs des 22 ligues qui doivent se dérouler par la suite devront être organisées avant le 31 janvier 2021.

#### CAMPAGNE 2020 DU DISPOSITIF « PROJETS SPORTIF FEDERAUX » DE L'ANS

- Nicolas SOULÉ qui est en charge de ce dossier informe les membres du Bureau du Comité de Direction du déploiement du dispositif pour cette année 2020 auprès des clubs, des Ligues et des Districts.
- Une note de cadrage détaillée sera communiquée cette semaine.
- Un groupe de travail est constitué de Joël LALANNE, Jean-Luc BIDART et Nicolas SOULÉ

#### ARBITRAGE

- Concernant le statut de l'arbitrage, et suite à la réunion de la DTA du 27 Mars 2020, il est à noter que les clubs, pour être en règle avec le statut de l'arbitrage la saison prochaine, devaient inscrire leurs nouveaux arbitres à la formation théorique avant le 31 janvier 2020. Aussi, la crise sanitaire n'aura aucun impact sur ces exigences règlementaires, d'autant plus que le texte prévoit des mesures d'allègement en cas de non-désignation avant la fin de la saison.

#### FONDS DE SOLIDARITE DU FOOTBALL AMATEUR

- Suite à l'annonce faite par le Président de la FFF, Noël LE GRAËT, sur la mise en place d'un fonds de solidarité du football amateur, le Bureau du Comité de Direction retient notamment le principe de mutualisation entre les instances (FFF, Ligues et Districts) pour abonder ce fonds selon les moyens de chacun.
- Pour ce faire, le Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur a décidé lors de sa réunion du lundi 30 mars 2020, la mise en place d'un groupe de travail afin de réfléchir aux conditions de mise en œuvre de ce fonds de solidarité.

#### FINANCES DES LIGUES ET DES DISTRICTS

- Compte tenu de la situation difficile à laquelle les Ligues et les Districts doivent faire face actuellement, le Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur du lundi 30 mars 2020 décide d'anticiper un certain nombre de versements prévus avant la fin de saison afin de limiter au maximum des problèmes de trésorerie.

Aussi, la Fédération va très vite procéder au règlement du solde créditeur du compte fédéral des Ligues régionales et des Districts programmé habituellement au 15 avril (prise en compte notamment du solde de l'aide 2019-2020 relative aux contrats d'objectifs).

- Il propose également de procéder à une avance de trésorerie aux Ligues régionales et aux Districts qui le demanderaient à condition que leur situation financière le justifie.

#### REPORT DES AUDIENCES ET DELAI DE PROCEDURE

La situation sanitaire dans le pays et les mesures inédites prises par le Gouvernement contraignent les instances à s'adapter, notamment à repousser les réunions de leurs commissions.

Avec le report des audiences et le « gel » des procédures, se pose alors la question de la durée de la procédure, qui va nécessairement être rallongée.

La note émanant de la Direction Juridique relative au report des audiences et au délai de procédure, précise :

- Au regard de l'ordonnance du 25 mars 2020, norme supérieure par rapport au Règlement Disciplinaire, il apparaît ainsi que les commissions de la FFF, des Ligues et des Districts disposent d'un fondement juridique solide permettant de retenir que, dans la situation exceptionnelle actuelle et jusqu'à un retour à la normale, le délai attaché à toute procédure

en cours est suspendu et ne saurait donc, en l'état, arriver à expiration, sans que cela ne nécessite une décision du Président de l'organe disciplinaire concerné.

- En pratique, il y a lieu de considérer que la procédure sera relancée dès l'instant où le confinement sera terminé, en ce sens qu'il sera de nouveau possible de programmer des réunions de commissions et de convoquer les intéressés. Dès lors, à partir du premier jour qui suivra la levée du confinement, le délai de procédure repartira pour la durée restant à courir (exemple : une procédure disciplinaire a été ouverte en première instance mais la commission n'a pas encore prononcé de décision, alors que 4 semaines se sont écoulées sur les 10 semaines à compter de l'engagement des poursuites. Une fois le confinement terminé, il restera donc 6 semaines pour prendre une décision dans ce dossier).

#### JOURNÉE DES BENEVOLES 2020

- La FFF a acté l'ajournement de la journée des bénévoles prévue le 25 avril prochain.
- La date de son report n'étant pas encore fixée, la LFA n'est pas, à ce jour, en mesure d'étudier la faisabilité ou non de sa reprogrammation.
- De ce fait, les noms des bénévoles initialement retenus et renseignés par le District dans l'outil informatique vont être réinitialisés.

#### CONGRES ANPDF – OCTOBRE 2020

- Après divers échanges téléphoniques entre Alexandre GOUGNARD et Marc TOUCHET (Président de l'ANPDF), il a acté l'ajournement du congrès de l'Association Nationale des Présidents de District de Football (ANPDF) prévue en Gironde en octobre prochain.
- L'Association Nationale des Présidents de District de Football (ANPDF) propose une reprogrammation du congrès en Septembre 2021.

#### AFFILIATIONS / FUSION

##### Demande d'affiliations

- Nicolas SOULÉ (Directeur Général du District) travaille actuellement sur la demande de deux (2) affiliations de clubs. Plusieurs rendez-vous par visio-conférence avec les nouveaux dirigeants ont eu lieu afin de finaliser leur demande. Les affiliations seront très prochainement soumises à la validation du Comité de Direction.

##### Demande d'affiliations

Suite à la demande de renseignements de clubs désirants fusionner, nos services ont interrogé la FFF concernant les délais réglementaires de l'article 39 des Règlements Généraux de la FFF.

##### Réponse de la FFF :

« La FFF va assouplir tous les délais imposés par les Règlements Généraux pour les formalités des clubs (changement de nom, fusion, etc.). La FFF traitera les dossiers avec bienveillance et en accord avec les Districts et la limite sera que cela ne perturbe pas les engagements de la saison prochaine. »

#### ANNULATIONS ET REPORTS

Les événements/compétitions suivants sont ainsi d'ores et déjà annulés :

##### Compétitions nationales :

- Finales Départementales U13 Pitch, du samedi 4 Avril 2020 -Annulée
- Foot en marchant du dimanche 05 Avril 2020 -Annulée
- Fête du Football en milieu scolaire du jeudi 09 Avril 2020 -Annulée
- Formations annulées jusqu'à nouvel avis
- Inter District U14 des 25 et 26 Avril 2020 à Floirac, annulée
- Demi-Finales des coupes SKODA et U17 Crédit Agricole du 26 Avril 2020 à Lèeg Cap-Ferret, reportée
- Fête du Foot en milieu scolaire, du 23 Mai 2020, annulée

##### Compétitions nationales :

- Les phases départementales, régionales et nationales de la finale du Festival Foot U13 Pitch
- L'annulation des phases finales des Championnats Nationaux U17 et U19
- Le report de la Coupe Gambardella Crédit Agricole (date ultérieure)
- L'annulation de la Coupe Nationale Futsal
- L'annulation du Challenge National de Futsal Féminin
- L'annulation de la Coupe Nationale de Football Entreprise
- Le report de la Coupe UEFA des Régions (saison prochaine)



**DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL**  
**BUREAU DU COMITÉ DE DIRECTION**  
**VENDREDI 10 AVRIL 2020 PAR VISIOCONFERENCE**

Actions techniques nationales :

- L'annulation des Interligues U15 féminins et masculins
- L'annulation de l'opération Les Espoirs du Foot
- L'annulation du Challenge Jean Leroy (sections sportives masculines)
- L'annulation du Challenge Marilou Duringer (sections sportives féminines)
- Le report de la 6ème semaine de formation du Certificat Fédéral de Conseiller Technique (saison prochaine)

**DIVERS**

- La mise à jour des tournois sera fait très rapidement sur le site internet.
- Les Règlements Sportifs doivent être fin prêt pour juin 2020, pour la future AG.

Le Président du District,  
**Alexandre GOUGNARD**

Le Secrétaire Général,  
**Joël LALANNE**